

# LES ABRIS GRAVÉS DE LA FORÊT DOMANIALE DE FONTAINEBLEAU

## Deuxième partie : le sud de la forêt

François BEAUX

Après avoir décrit les abris gravés des secteurs ouest et sud-ouest de la forêt (voir V.D.F. 2003/2 et 2004/1), abordons maintenant le secteur sud de la forêt qui comporte des gravures assez disparates. La grotte du Croc Marin, ne comportant pas de gravures, ne sera pas étudiée ici. Quant à la numérotation adoptée pour les abris, elle fait suite à celle des deux articles précédents qu'elle complète.

### LE PAVÉ DU ROY

#### La grotte aux Rosaces

Il est toujours un peu triste de commencer un article en citant un abri disparu. En juillet 1987, en effet, des travaux d'élargissement de la RN 7 sont entrepris entre Fontainebleau et Bourron-Marlotte. Ces travaux, effectués à la pelleuse, conduisent au dégagement d'une vaste grotte située en bordure immédiate de la route, au sommet de la grande descente qui mène au Pavé du Roy.

Le regretté Jacky PATIN alerte alors le GERSAR (8) qui effectue en urgence quelques photos et relevés manuels rapides (12). Outre un fond de gravures filiformes indatables représentant surtout des arbori-



Rosace de compas et arboriforme

Photo F. BEAUX

formes, motifs rares à Fontainebleau, et quelques arbalétiformes, on y trouvait des rosaces de compas gravées au plafond qui donnèrent leur nom à la grotte. Un certain nombre de mention de trimards de passage au cours du XIXe et du début du XXe siècle ne manquaient pas de sel.

Ainsi apprenait-on qu'un certain Jules Magnet, âgé de 16 ans et né à Bourg-de-Chezy, Rhône, était passé

le 19 avril 1889 (montait-il à Paris ?), ou qu'un certain Mollet était parti pour Marseille un mardi de 1886. En ces époques, se déplacer en marchant, même sur de longs trajets, était normal et l'on est quelquefois étonné des distances que nos ancêtres étaient capables de parcourir. Très intéressante était la présence auprès de l'une des rosaces de la mention de "menuisier", qui pouvait faire penser que ce type de figure, très souvent gravée sur les murs de monuments divers ou d'églises, était utilisée comme signe de reconnaissance par les membres de cette profession, notamment lors de leurs déplacements comme candidats compagnons lorsqu'ils effectuaient leur tour de France. Pour d'autres, la rosace serait l'emblème de tailleurs de pierre, lesquels utilisaient aussi le compas, le débat est ouvert.

Malheureusement, la période des grandes vacances n'autorisant guère d'études plus approfondies par les membres du GERSAR un peu pris de cours et les travaux de la DDE évoluant à grands pas, la grotte sera partiellement effondrée (sans qu'on sache trop de combien) puis comblée et cimentée, tout accès y étant actuellement impossible.



Inscription d'un trimard de passage

Photo F. BEAUX

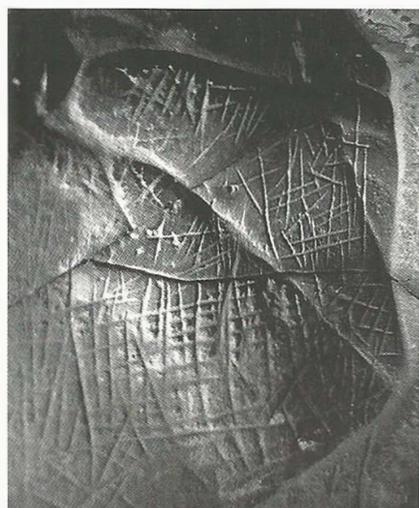


Les abris gravés de la forêt domaniale de Fontainebleau



Carte du secteur des Demoiselles

D'après IGN 1/25000ème



Temple de Cythère, le pilier

Photo F. BEAUX

LE ROCHER DES DEMOISELLES

Le Rocher des Demoiselles n° 1, ou "Temple de Cythère" (18)

Les amateurs de promenade en forêt connaissent bien ce rocher à jamba-ge sous lequel passe le sentier bleu n° 9 lors qu'il traverse la platière du Rocher des Demoiselles et dont le nom s'intègre si bien à la véritable "Carte du Tendre" environnante qui fait la joie des toponymistes locaux.

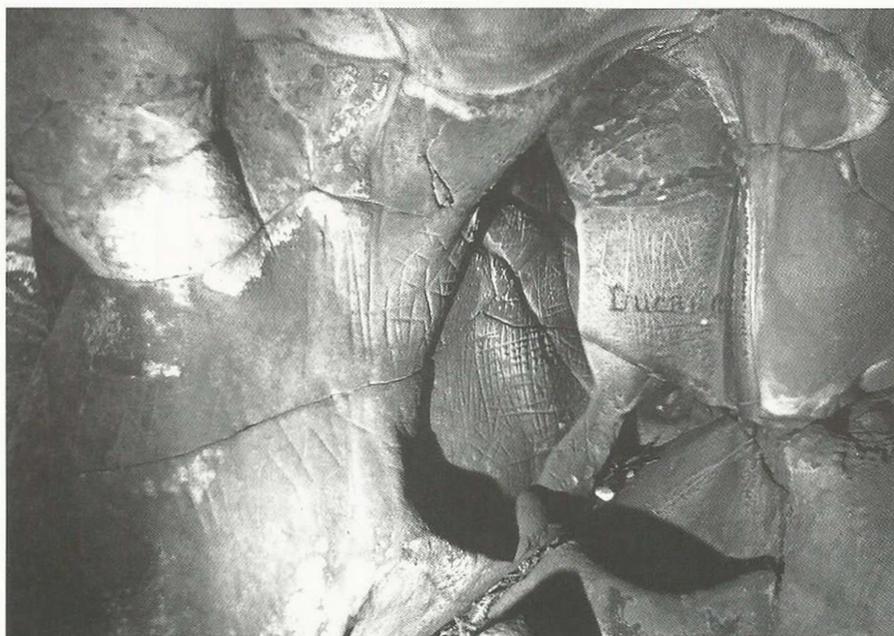
Sous cette roche inhabituelle, diverses gravures viennent orner les parois et les piliers de cruciformes, d'étoiles et de sillons obliques plus ou moins entrecroisés avec un effet décoratif loin d'être nul, tout particulièrement le panneau de la paroi

interne du pilier sud. Le panneau le plus intéressant se situe au fond d'une cavité et présente une composition complexe dans laquelle J. GALBOIS, président du Groupe Archéologique de la Région de Fontainebleau (GARF) avait distingué, outre une croix à branches bifides, des représentations de maillets, d'une truelle, et peut-être d'une équerre et d'un compas simplifiés, ensemble de gravures qui ne manquait pas de résonance compag-nonnique.

Mais, à part la représentation très vraisemblable d'un maillet, cette

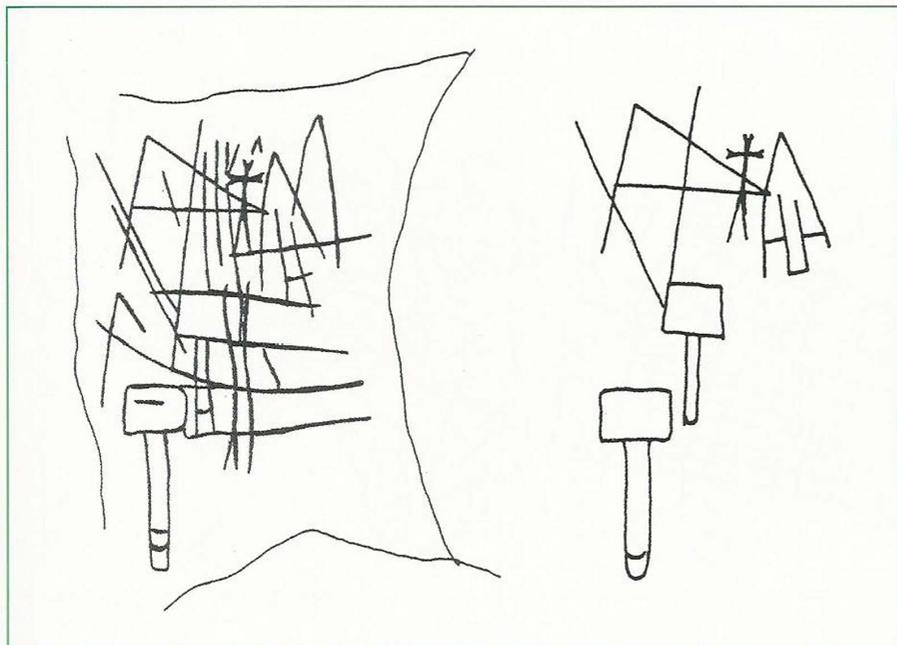
méthode qui consiste à isoler des éléments dans un ensemble gravé reste très subjective et procède d'une élimination arbitraire d'incisions que rien ne distingue des autres (A. BENARD, 3). Une telle méthode reste donc sujette à caution et l'hypothèse compag-nonnique perd en crédibilité.

D'autre part, vers le sommet du massif d'escalade situé au sud-est du carrefour de Vénus, quelques gravures d'intérêt fort mineur ont été répertoriées dans ce que l'on nommerait "Rocher des Demoiselles n° 2", sans que nous puissions donner de détail.



Temple de Cythère, les gravures de la niche

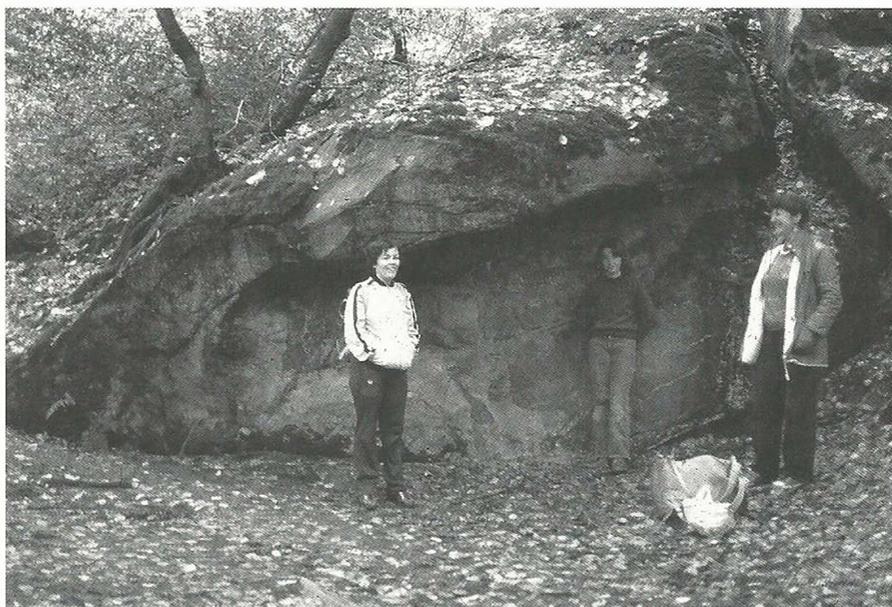
Photo F. BEAUX



Le panneau de la niche et les possibles gravures compagnoniques Relevé GERSAR

### Le rocher du Mauvais Passage 1 (19)

Entre le Rocher des Demoiselles et la Nationale 152 s'étire une petite crête rocheuse qui a été baptisée Rocher du Mauvais Passage. On en ignore l'étymologie précise mais on sait qu'il fut autorisé aux carriers sous la Restauration ce dont il garde de nombreuses traces. Au sommet de la deuxième butte en venant de l'ouest et regardant vers l'ouest, une cavité dans un rocher partiellement débité laisse apercevoir quelques sillons parallèles ou convergents dont une figure triangulaire qui a été comparée à une gravure du golfe de Larchant. On ignore s'il existait d'autres cavités gravées avant l'exploitation par les carriers.



La grotte aux Fées en 1981

Photo F. BEAUX

### LA GORGE AUX LOUPS

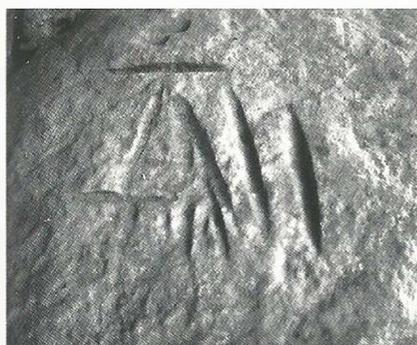
Vallée particulièrement belle et sauvage surtout depuis qu'elle a été établie en réserve biologique intégrale et que l'accès y est théoriquement interdit, la Gorge aux Loups recèle de nombreux rochers mais une seule cavité gravée.

### La Grotte Murée de la Gorge aux Loups, ou Grotte aux Fées (20)

En 1873, Paul DOMET décrivait dans

son histoire de la Forêt de Fontainebleau une bien belle légende : ... tout le monde peut voir, non loin de cette mare, dans la Gorge aux Loups, au-dessus du rocher Bébé, à l'entrée d'une grotte mystérieuse qui va se terminant en un étroit couloir, de petites raies gravées dans le grès ; eh bien ! cette excavation, du moins un vieux bûcheron me l'a fort sérieusement affirmé, est l'entrée de la demeure souterraine des fées ; ces raies sont les traces que ces dames, au retour de leurs danses nocturnes, ont laissées de leurs ongles (griffes serait peut-être plutôt le mot propre), dans leur empressement à fuir les premières lueurs de l'aurore, par lesquelles, paraît-il, toute fée bien élevée ne doit pas se laisser surprendre.

La mare citée est celle de la Mare aux Fées, lieu de concentration estivale de nombreux promeneurs situé dans le sud de la forêt, non loin de



Gravures résiduelles au Rocher du Mauvais Passage

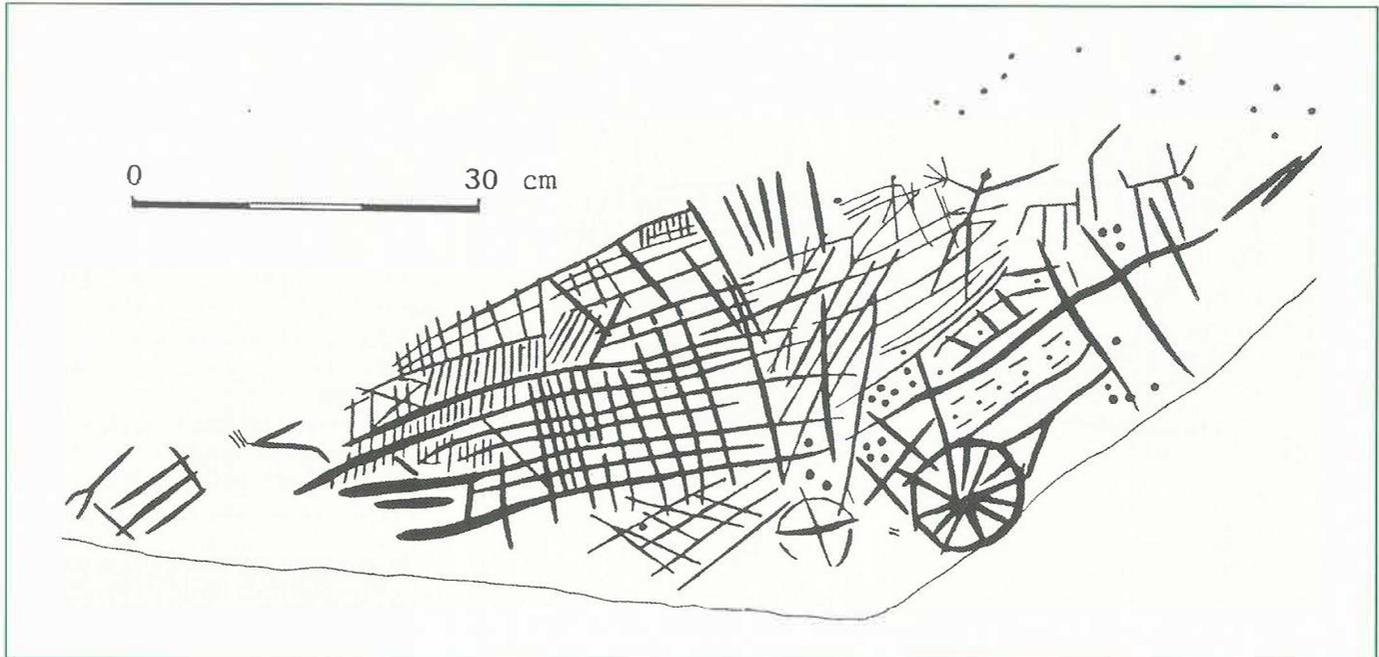
Bourron-Marlotte (d'où une troisième appellation de cette grotte).

En fait, Domet décrivait bien un abri gravé qu'il situait et dont, en prime, il nous fournissait une explication locale et fort poétique de la présence des gravures. Cette grotte semble donc être connue depuis longtemps mais n'avait pas été étudiée.

Seuls J.L. BAUDET (1 et 2) et R. HUMBLOT (11) avaient fourni des éléments de relevés effectués dans



## Les abris gravés de la forêt domaniale de Fontainebleau



### Le chariot de la Grotte aux Fées

Relevé GERSAR

cette grotte respectivement en 1950-51 et en 1954. Sur ces relevés figurait un char à roues peut-être attelé et conduit par un anthropomorphe. Baudet attribuait cette scène à une période "néolithico-protohistorique" des plus imprécises mais y reconnaissait au moins un ensemble préhistorique.

C'est lui qui demanda le classement de cette grotte qui fut donc portée à l'inventaire des monuments historiques par un arrêté du 10 janvier 1953. C'est lui aussi qui décida d'en faire murer l'orifice, comme il l'avait déjà fait faire à la grotte du Patouillat (Maise -91), à la Croix du Petit Homme (Larchant -77) et à celle de la Ségognole (Noisy-sur-Ecole -77). Ce type de mesure de protection est certes apparemment efficace, nous allons le voir, mais à condition que la maçonnerie n'oblitére pas de gravures comme il a trop souvent été le cas à la Gorge aux Loups ou ailleurs, ou de ne pas être détruite dans les suites immédiates de la construction comme on l'observe à la Ségognole.

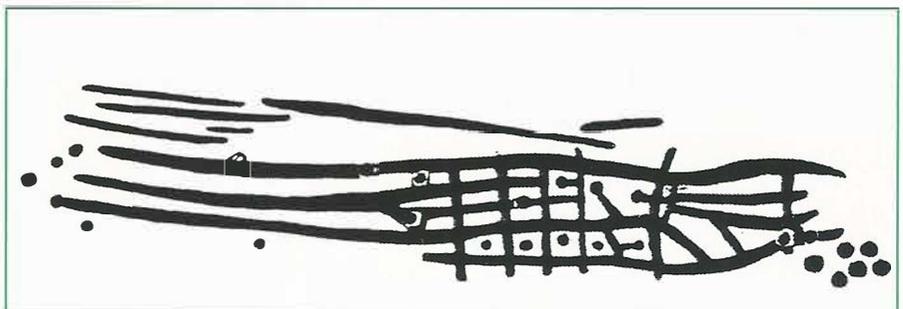
En tout cas un inconvénient évident est de ne pouvoir en étudier le contenu sans avoir auparavant franchi le mur. Désirant ainsi effectuer un relevé complet des gravures de cette grotte, le GERSAR demanda l'autorisation en

1981 au gestionnaire (l'ONF) et aux services compétents du Ministère de la Culture de percer un trou d'homme dans le mur pour procéder aux travaux envisagés.

C'est donc un lundi, le 29 juin 1981, en présence des représentants des administrations concernées et sous une pluie battante, qu'eut lieu l'ouverture de la cavité (7). Il fallut en fait trois heures de labeur intense pour ménager une ouverture suffisante dans ce mur qui mesurait 50 centimètres d'épaisseur et dont le mortier contenait une forte teneur en ciment (Baudet était initialement géologue...).

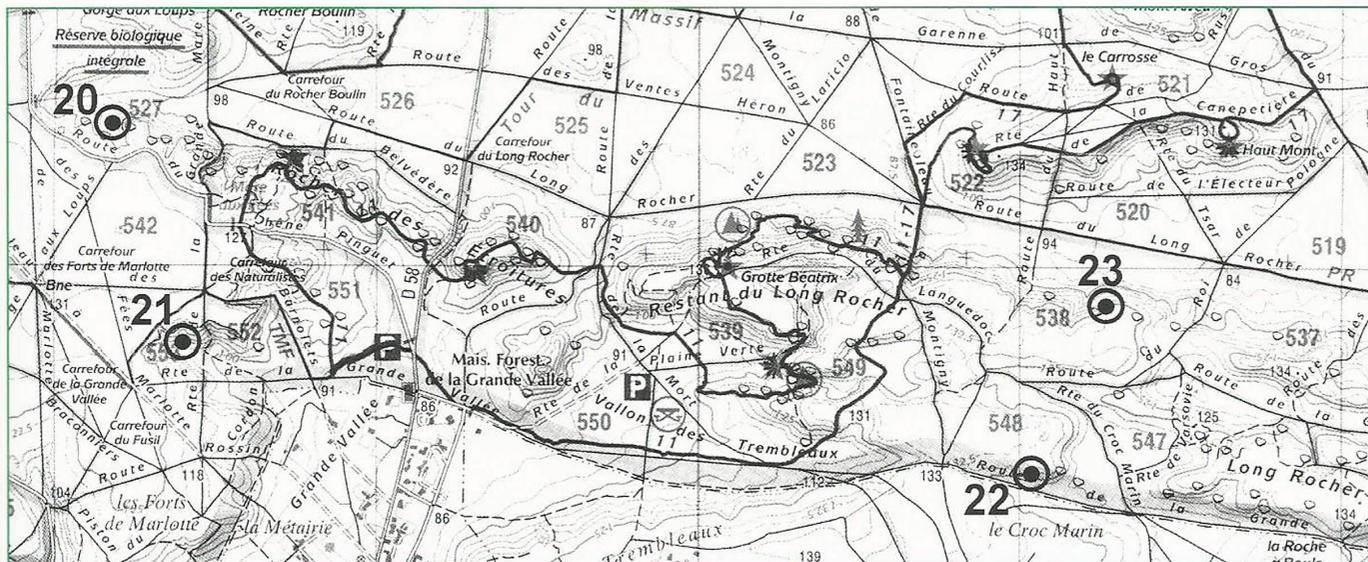
A l'ouverture, l'intérieur de la grotte apparut comme parfaitement sec et bien conservé. Il était de plus très propre et semblait avoir été consciencieusement nettoyé avant la fermeture.

La coloration des parois intérieures, qui variait du jaune à l'ocre rouge, était particulièrement vive et fut attribuée à la disparition par manque de lumière de tout organisme végétal qui aurait vécu sur les parois. Seule la gravure de chariot était recouverte d'un magma noirâtre dû à un résidu de moulage raté, magma certes friable mais qui nécessita tout de même cinq heures d'efforts pour être dégagé. Une plaquette métallique (plomb ?) de 15 x 9 cm fut trouvée, adossée à un petit bloc de grès. S'y trouvait gravé le nom de l'entrepreneur (M. Bourguignon de Noisy-sur-Ecole) qui, en novembre 1955, avait fermé la grotte *par ordre du Ministère de l'Education Nationale*. Figuraient aussi le nom de J.L. Baudet (archéologue) ainsi que celui des ouvriers qui avaient participé au travail.



### Une langouste ?

Relevé GERSAR



De la Gorge aux Loups au Long Rocher

D'après IGN 1/25000<sup>ème</sup>

La cavité, profonde de 4 mètres et large de 2 mètres est très étroite et va en se rétrécissant. Les parois droite et gauche sont couvertes de gravures ainsi qu'une partie du sol. Sur la paroi gauche un grand panneau montre un ensemble de sillons entrecroisés et de grilles du plus bel effet. Des gravures en forme de peignes peuvent y être individualisées.

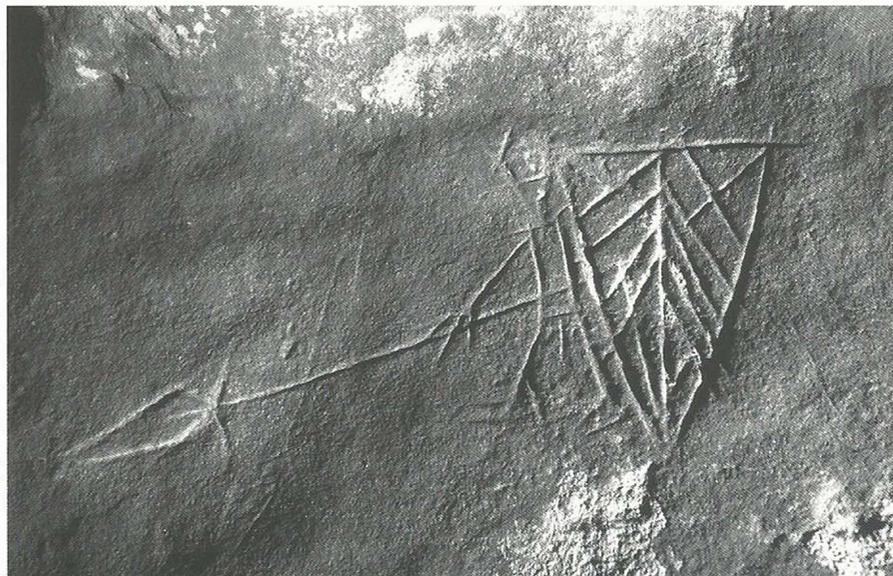
En dessous et en retrait, un deuxième panneau de grilles gravées comporte, sur la droite, la fameuse gravure de chariot entourée de deux animaux schématiques et de deux silhouettes d'anthropomorphes filiformes. Une deuxième rouelle figurerait, pour certains, une deuxième roue du chariot mais sa forme et sa gravure différentes permettent d'en douter. Au sol d'autres séries de sillons parallèles et de grilles sont parsemées avec çà ou là d'autres images de peignes, une étoile à six branches et un arboriforme.

Sur la droite figurent d'autres sillons parallèles mais aussi des croix cupulées ainsi qu'une curieuse grille garnie de cupules que certains ont comparé à une langouste...

La hauteur de la cavité dépasse à peine 0,75 mètre et l'on conçoit les difficultés à surmonter pour réaliser relevés et photographies. Ces travaux durèrent jusqu'au 10 juillet puis

la plaque de métal fut remplacée et le mur remis en état de façon à ce qu'aucune trace d'intervention ne soit visible. Située en réserve biologique intégrale, la grotte est actuellement peu visitée et ne montre que quelques gravures extérieures au mur dont l'intérêt esthétique est toujours aussi discutable.

Signalons, pour la petite histoire, que les photographies furent peu réussies et qu'une nouvelle campagne, avec de bons photographes celle-là, ne serait pas inopportune.



Le guerrier des Grandes Vallées

Photo R. TIMMEL

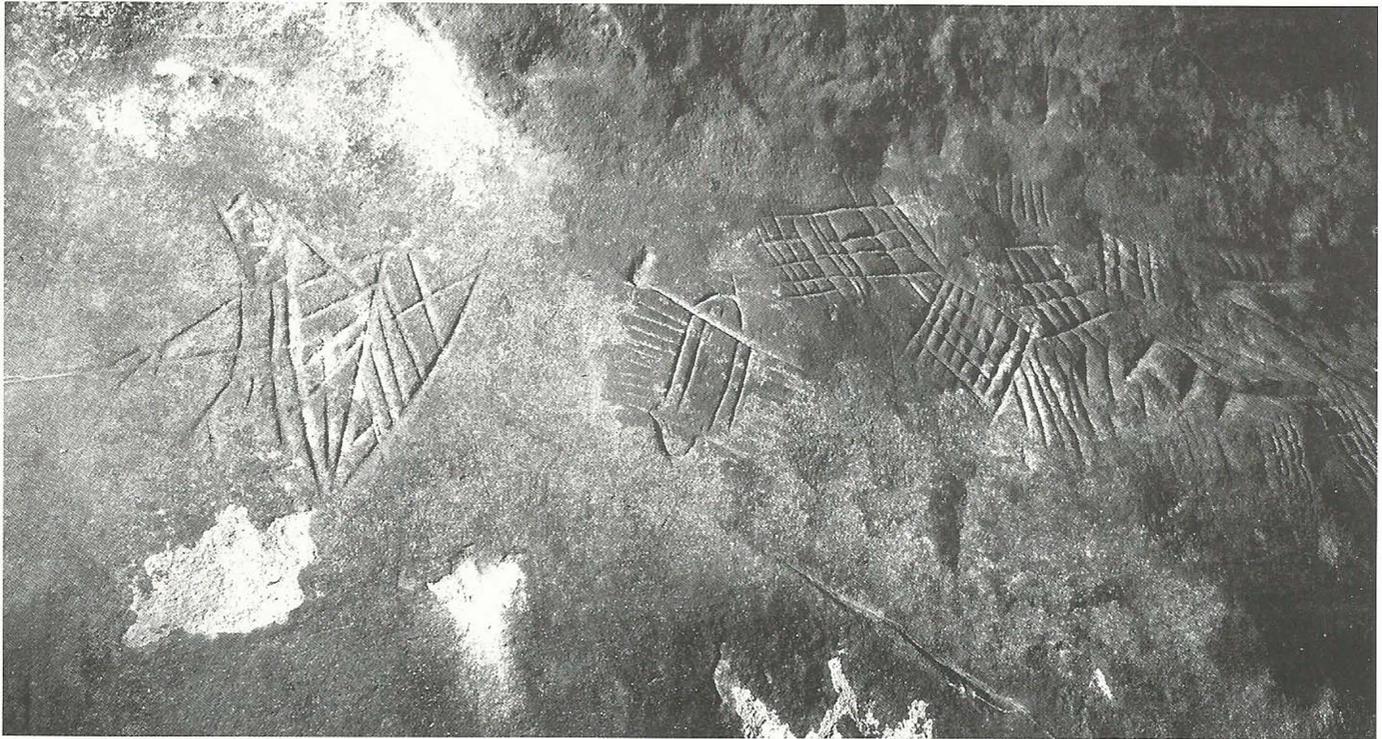
## LA GRANDE VALLEE

### Auvent de la Mare aux Fées, ou Grande Vallée n° 1 (21)

Au sud de la Mare aux Fées s'ouvre la Grande Vallée bordée à l'ouest par divers replis de terrain rocheux parmi lesquels Claude LABRUDE découvrit en 1990 un abri gravé (9). Il s'agit d'une cavité basse située à mi pente et peu facile à trouver dans un secteur assez encombré de végétation. Près de l'entrée, à gauche, figure un splendide anthropomorphe armé d'une lance et d'un bouclier en forme d'écu.



Les abris gravés de la forêt domaniale de Fontainebleau



Abri des Grandes Vallées n° 1

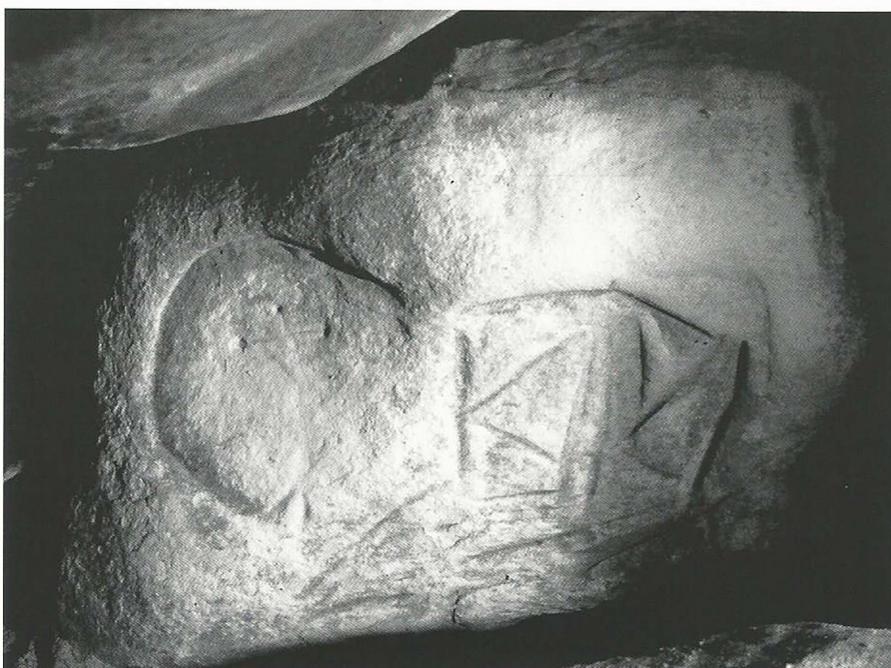
Photo R. TIMMEL

Plus vers le fond, grilles, sillons et symboles divers couvrent la paroi. Une curieuse gravure rappelant un peigne y figure, gravure dans laquelle certains ont même été jusqu'à voir une représentation de galère ou de navire à rames...

**LE LONG ROCHER**

Secteur du sud de la forêt bordant Montigny-sur-Loing, le Long Rocher a été très dégradé par les carriers de grès qui ont sévi surtout durant le XIXe siècle. La célèbre caverne du Croc Marin, presque entièrement

détruite par ces derniers, s'y trouve avec sa peinture actuellement fort détériorée (à noter que cette grotte est parfois nommée Long Rocher n° 2). Nous conterons son histoire une autre fois mais décrivons deux abris gravés dans cette partie peu fréquentée de notre sylve.



Gravure de l'abri Dirsch

Photo F. BEAUX

**L'abri du Long Rocher n° 3, ou Abri DRISCH (22)**

Environ cinquante mètres au nord de la Route de la Grande Vallée et du lieu-dit le Croc Marin (n'y cherchez pas la fameuse caverne qui est beaucoup plus au nord), dans la parcelle 548 et ceci à deux cent mètres à l'est du croisement avec la route de Fontainebleau à Montigny, se trouve une cavité basse s'ouvrant vers le sud. Elle fut découverte par C. DRISCH le 20 janvier 1980.

On y accède en rampant et, sur une roche très friable face à l'entrée, on remarque à gauche une croix cupulée sur tripode et à droite deux figures accolées ressemblant à la lettre K. Le découvreur notait que de telles gravures avaient été observées dans l'Oise sur des murs anciens de la région de Beauvais (9).

### L'abri du Long Rocher n° 1, ou Abri F. EDE (23)

Sous le rebord nord de la platière du Long Rocher, quelque part à mi chemin entre la route du Haut Mont et la route du Roi de Pologne, s'ouvre une cavité très basse regardant plutôt l'ouest et qui contient une seule gravure de couteau analogue à ceux qui figurent dans l'abri du Mont Aiveu n° 1 (voir plus loin). Près de la gravure, un nom et une date gravés de toute évidence de la même main : F. EDE, 1911. Or c'est bien Frédéric EDE qui dans ces années-là découvrit et décrit les abris du Mont Aiveu... que nous étudierons dans un prochain article !

**BIBLIOGRAPHIE** concernant les abris cités dans cet article.

1 - BAUDET J.L., 1950, Note préliminaire sur les peintures, gravures et enceinte du Sud de l'Île-de-France, *BSPF*, T. 47, fascicule 6,7,8, 1950.

2 - BAUDET J.L., 1951, Les figures anthropomorphes de l'art rupestre de l'Île-de-France, *Bulletin de la Soc. Anthropol. de Paris*, 10e série, Tome II, 1952, p. 56-65.

3- BENARD Alain, 1986, Gravures et inscriptions d'inspiration compagnonique, Mythe ou réalité dans le massif de Fontainebleau ? *Art Rupestre, Bull. du GERSAR n° 26*, juin 1986, p. 5-9.

4 - DRISCH C. Une nouvelle grotte gravée près de Montigny-sur-Loing, *Bull. du GERSAR n° 15*, novembre 1980, p. 80.

5 - GERSAR 1978 Les abris ornés du Mont Aiveu et du Long Rocher (77) Fontainebleau. *Bull. du GERSAR n° 9*, novembre 1978, p. 81-90.

6 - GERSAR, 1980, Trois abris ornés de la Forêt Domaniale (Mont Ussy, Mauvais Passage et Demoiselles), *Bull. du GERSAR n° 13*, mars 1980, p. 36-40.

7 - GERSAR, 1981, La grotte murée de la Gorge aux Loups, 77 - Fontaine-

bleau, *Bull. du GERSAR n°17*, juin-septembre 1981, p. 78-89.

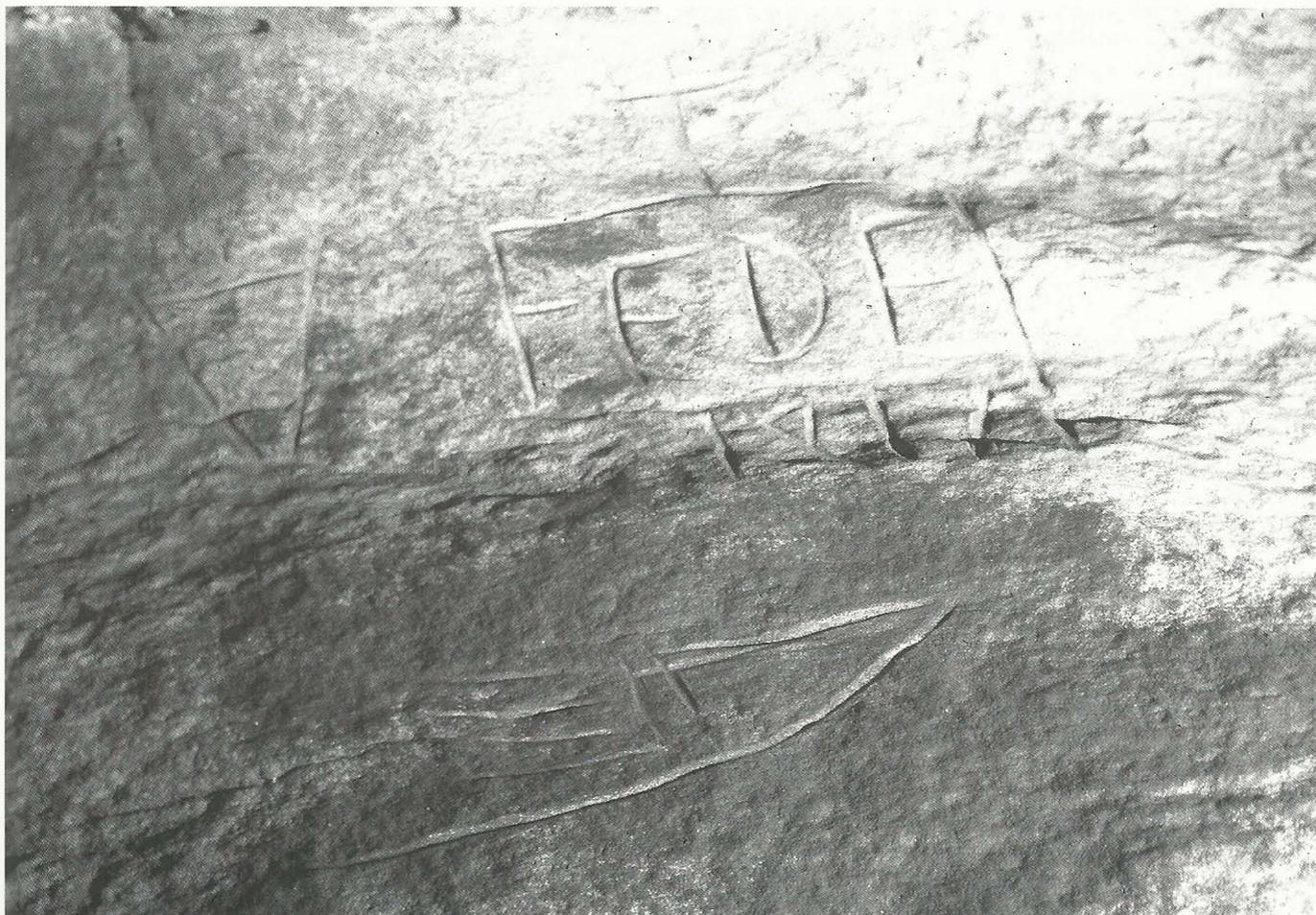
8 - GERSAR, 1988, Chronique des abris ornés (Pavé du Roy), *Art Rupestre, Bull. du GERSAR n° 31*, décembre 1988, p. 71.

9 - GERSAR, 1991, Chronique des abris ornés (Béorlots, Mare aux Fées, Rocher Fourceau), *Art Rupestre, Bull. du GERSAR n° 34*, juin 1989, p. 19.

10 - GERSAR, 1992b, Chronique des abris ornés (Demoiselles), *Art Rupestre, Bull. du GERSAR n° 36*, décembre 1992, p. 8.

11 - HUMBLOT R., Les gravures rupestres de Fontainebleau, *Les Lettres Françaises n° 504 et 505* des 18 et 24 février 1954. 1954,

12 - NELH Georges, 1987, Découverte à la pelleuse au Pavé du Roy, 77 - Fontainebleau, *Art Rupestre, Bull. du GERSAR n° 29*, décembre 1987, p. 105-108.



L'inscription de Frédéric EDE au Long Rocher

Photo R. TIMMEL